



Bruxelles, le 7 mars 2008

## NOTE D'INFORMATION<sup>1</sup>

### CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES ET RELATIONS EXTÉRIEURES

**Lundi 10 mars 2008 à Bruxelles**

*Le Conseil commencera ses travaux à 10 heures en examinant l'état d'avancement des négociations relatives au Programme de Doha pour le développement dans le cadre de l'OMC. Suivra une session "Affaires générales" au cours de laquelle sera abordée la préparation de la réunion de printemps du Conseil européen (13 et 14 mars). La session "Relations extérieures" reprendra ensuite; elle sera consacrée au Proche-Orient, au Zimbabwe et à la Géorgie.*

*Parmi les sujets abordés lors du déjeuner figureront les Balkans occidentaux et l'Iran.*

**Conférence de presse:** à l'issue de la session du Conseil (à partir de 15 heures).

***Les conférences de presse et événements publics peuvent être suivis sur internet par transmission vidéo:***

<http://www.consilium.europa.eu/videostreaming>

\*  
\* \*

*En marge de la session du Conseil:*

Lundi 10 mars:

- 17 h 30: réunion quadripartite avec le Conseil de l'Europe
- 19 h 15: Conseil d'association UE-Algérie (suivi d'une conférence de presse vers 20 h 10)

Mardi 11 mars:

- 9 heures: réunion de la troïka ministérielle avec l'Albanie (suivie d'une conférence de presse vers 11 heures)
- 12 heures: Conseil de coopération UE-Ukraine (suivi d'une conférence de presse vers 14 h 30)

---

<sup>1</sup> La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

## **SESSION CONSACRÉE AUX AFFAIRES GÉNÉRALES**

### **Préparation de la réunion de printemps du Conseil européen**

Le Conseil examinera le projet de conclusions élaboré par la présidence pour la réunion de printemps du Conseil européen, qui se tiendra les 13 et 14 mars à Bruxelles.

Il préparera également les travaux du Conseil européen sur les incidences du changement climatique sur la sécurité et la stabilité internationales. Cette question est le thème d'un document que M. Javier Solana, Haut Représentant, a élaboré avec la Commission à l'invitation du Conseil européen en juin de l'année dernière.

L'ordre du jour du Conseil européen comporte les points suivants:

- le lancement d'un nouveau cycle de trois ans pour la stratégie de Lisbonne de l'UE pour la croissance et l'emploi, couvrant la période 2008-2010;
- l'élaboration d'une politique intégrée en matière de changement climatique et de politique énergétique;
- la stabilité des marchés financiers.

En ce qui concerne la stratégie de Lisbonne, le nouveau cycle de trois ans portera essentiellement sur la mise en œuvre et la concrétisation des réformes, sachant que l'on considère dorénavant que la stratégie atteint ses objectifs. Les priorités actuelles, qui ont été définies lors du Conseil européen du printemps 2006, restent d'actualité. Par ailleurs, s'il est nécessaire de relever des défis en constante évolution, les lignes directrices en matière d'économie et d'emploi ne nécessitent pas de révision en profondeur. Le Conseil européen soulignera qu'il importe d'investir dans la connaissance et l'innovation, de libérer le potentiel des entreprises, en particulier les PME, d'investir dans les ressources humaines et de moderniser les marchés du travail.

En ce qui concerne le climat et la politique énergétique, le Conseil européen réaffirmera sa volonté de tenir les engagements ambitieux qui ont été fixés l'année dernière. Il devrait aussi confirmer son rôle de chef de file au niveau international en la matière, en vue d'aboutir à un accord ambitieux et global pour l'après-2012.

Pour ce qui est de la stabilité des marchés financiers, le Conseil européen réaffirmera sa volonté d'agir, tout en reconnaissant que les systèmes financiers demeurent fragiles après les turbulences de l'été passé. Pour garantir une plus grande stabilité des marchés financiers, il convient de renforcer la transparence.

S'il y a lieu, le Conseil européen fera également le point sur la situation internationale.

## **SESSION CONSACRÉE AUX RELATIONS EXTÉRIEURES**

### **OMC/Programme de Doha pour le développement**

Dans la foulée de la réunion informelle des ministres du commerce tenue à Bruxelles dimanche soir, le Conseil examinera, sur la base d'une mise à jour de la Commission, l'état d'avancement des négociations concernant le Programme de Doha pour le développement menées sous l'égide de l'OMC avant les éventuelles discussions de l'OMC au niveau ministériel, à Genève. Le Conseil devrait réaffirmer l'importance cruciale que l'UE a accordée aux négociations concernant le Programme de Doha pour le développement depuis leur lancement en 2001 et rappeler la contribution non négligeable que l'UE a apportée pendant toute la durée des négociations.

L'UE a systématiquement mis en évidence qu'il importait de parvenir à un résultat final complet, ambitieux et équilibré pour tous les domaines du programme de Doha pour le développement, en matière d'agriculture et d'accès au marché pour les produits non agricoles, mais aussi en ce qui concerne les services, les règles, la facilitation des échanges et les indications géographiques, conformément aux directives de négociation définies dans des conclusions précédentes du Conseil. Elle a également régulièrement exprimé sa volonté d'aboutir à un résultat positif atteignant les principaux objectifs qu'elle s'est fixés et répondant aux besoins et intérêts des pays en développement, notamment des pays les moins avancés.

Le Conseil devrait adopter des conclusions.

### **Proche-Orient**

À la lumière des derniers événements dans la région, le Conseil débattrait de la situation au Proche-Orient. En ce qui concerne le processus de paix au Proche-Orient, le Conseil devrait réaffirmer son soutien sans réserve au processus d'Annapolis. M. Javier Solana, Haut Représentant, devrait rendre compte aux ministres de la visite qu'il a effectuée au Proche-Orient du 2 au 5 mars. Le Conseil devrait également discuter de l'impasse persistante au Liban.

### **Zimbabwe**

Le Conseil examinera la situation au Zimbabwe, avant les élections législatives et l'élection présidentielle prévues pour le 29 mars 2008.

Il devrait indiquer qu'il demeure très préoccupé par la situation humanitaire, politique et économique au Zimbabwe, ainsi que par les conditions sur le terrain, qui risquent de compromettre la tenue d'élections libres et régulières. Il devrait noter en particulier qu'aucune invitation formelle n'a été adressée à l'Union européenne pour qu'elle envoie une mission d'observation officielle.

Le Conseil devrait engager instamment le gouvernement zimbabwéen à veiller à ce que les élections soient conformes aux normes internationales. Il devrait féliciter le Président Mbeki pour les efforts qu'il déploie de longue date, au nom de la CDAA, en vue d'améliorer les relations entre le gouvernement zimbabwéen et l'opposition. Il devrait demander aux pays de la CDAA de continuer à jouer un rôle actif.

Le Conseil devrait aussi rappeler que l'UE demeure résolue à soutenir le peuple du Zimbabwe, dont elle reste le principal bailleur de fonds, et que les mesures ciblées qu'il a adoptées (interdiction de visa, gel des avoirs et embargo sur les armes) visent exclusivement les dignitaires responsables de la crise de la gouvernance et des violations des droits de l'homme au Zimbabwe.

Le Conseil devrait adopter des conclusions en ce sens.

### **Géorgie**

Le Conseil devrait examiner la situation en Géorgie, ainsi que les relations entre l'UE et la Géorgie, suite à la crise politique de novembre dernier et à l'élection présidentielle du 5 janvier et avant les élections législatives de mai.

## **Balkans occidentaux**

Au cours du déjeuner, les ministres discuteront de la situation dans les Balkans occidentaux, à la lumière de l'évolution de la situation depuis leur dernière réunion.

Le 18 février, le Conseil a, entre autres:

- pris acte de ce que les États membres, à la suite de l'adoption le 17 février par l'assemblée du Kosovo d'une résolution par laquelle elle a déclaré l'indépendance du Kosovo, prendront une décision, conformément à leurs pratiques nationales et au droit international, sur leurs relations avec le Kosovo;
- rappelé l'engagement de longue date de l'UE à l'égard de la stabilité de la région des Balkans occidentaux et réaffirmé que celle-ci est prête à jouer un rôle de premier plan dans le renforcement de la stabilité dans la région;
- réaffirmé qu'il est résolu à soutenir pleinement et efficacement la perspective européenne des Balkans occidentaux.

Le Conseil devrait également adopter des conclusions centrées sur:

- **la Bosnie-Herzégovine**, prenant note des résultats de la dernière réunion du Comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix, qui s'est tenue à Bruxelles, les 26 et 27 février 2008, notamment de la décision unanime du Comité directeur selon laquelle le Bureau de Haut Représentant restera sur place et continuera d'exercer son mandat aux termes des accords de paix de Dayton et Paris jusqu'à ce que les objectifs et les conditions nécessaires soient réalisés. Le Conseil devrait également noter que la Bosnie-Herzégovine a accompli des progrès en ce qui concerne l'accord de stabilisation et d'association et engager les autorités de ce pays à redoubler d'efforts pour remplir rapidement et effectivement les quatre conditions requises pour la signature de cet accord;
- **coopération régionale**, saluant l'issue positive de la dernière réunion conjointe de la table régionale du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et de la première réunion du Conseil de coopération régionale (CCR), tenues le 27 février 2008 à Sofia, qui ont marqué le transfert officiel des responsabilités du Pacte de stabilité vers le CCR.

## **Iran**

Le deuxième point que les ministres traiteront au cours du déjeuner concerne l'Iran. Les ministres discuteront de la question nucléaire, dans le prolongement du dernier rapport en date de l'AIEA et de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 3 mars, d'une troisième résolution.

La résolution 1803 du Conseil de sécurité des Nations unies impose de nouvelles sanctions à l'encontre de l'Iran, notamment l'inspection des navires suspectés de transporter des biens prohibés, la surveillance plus étroite des institutions financières et l'extension de l'interdiction de voyage et du gel des avoirs. Par ailleurs, elle interdit le commerce et la fourniture d'articles, de matières et de technologies à double usage pouvant être adaptés à des usages militaires tout comme civils. Une interdiction de voyage a été décrétée à l'encontre de cinq nouvelles personnes et douze sociétés iraniennes risquent de subir le gel de leurs avoirs, tandis que tous les États sont invités à renforcer la surveillance des institutions financières sises sur leur territoire qui travaillent avec des banques établies en Iran, en particulier la Banque Melli et la Banque Saderat.

Dans une déclaration, les ministres des affaires étrangères de la Chine, de la France, de l'Allemagne, de la Russie, du Royaume-Uni et des États-Unis, appuyés par le Haut Représentant de l'UE,

ont regretté que l'Iran persiste à ne pas se conformer aux prescriptions du Conseil de sécurité des Nations unies et du Conseil des gouverneurs de l'AIEA et qu'il ait notamment renforcé ses activités liées à l'enrichissement.

Dans le même temps, ils ont réaffirmé leur volonté de parvenir rapidement à une solution négociée de la question nucléaire en Iran et leur attachement à la double approche. Ils ont confirmé une nouvelle fois les propositions présentées à l'Iran en juin 2006 et se sont déclarés disposés à les affiner. Ils ont instamment demandé à l'Iran de saisir cette occasion de renouer le dialogue et de définir par la négociation la marche à suivre. Notant que de nouvelles initiatives diplomatiques et des approches novatrices seraient nécessaires à cet effet, ils ont demandé à M. Javier Solana, Haut Représentant de l'UE, de rencontrer M. Saeed Jalili, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale d'Iran, et d'aborder les intérêts et les préoccupations des deux parties d'une manière permettant de créer progressivement les conditions propices à l'ouverture de négociations.

### **Autres points**

Le Conseil adoptera un certain nombre d'autres points sans discussion, notamment:

- **Pakistan:** conclusions sur les élections législatives et provinciales du 18 février 2008, qui ont marqué une étape importante dans le développement démocratique du Pakistan, et indiquant que l'UE demeure résolue à aider le Pakistan à bâtir une société prospère et stable, fondée sur les principes de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme.
- **Afghanistan:** conclusions réaffirmant que l'UE est résolue à apporter au peuple et au gouvernement afghans un soutien s'inscrivant dans le long terme, dans le contexte des préparatifs de la conférence internationale qui se tiendra à Paris en juin pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan. Le Conseil devrait aussi se féliciter des progrès qui ont été accomplis par la mission de police de l'UE en Afghanistan en vue de son déploiement total au niveau central, provincial et régional d'ici la fin mars.